

17 octobre 1961 : le massacre occulté d'Algériens à Paris

Il y a tout juste 60 ans, une manifestation pacifique d'Algériens tournait au bain de sang à Paris. Retour sur un « massacre d'État » que la mémoire nationale française a tenté d'effacer.

BAUDOUIN LOOS

L'événement a été oublié en France. Gommé de la mémoire nationale. Le 17 octobre 1961, il y a soixante ans, une manifestation d'Algériens à Paris tourne au bain de sang. La police frappe, tire, jette dans la Seine. Le nombre de tués ne sera jamais connu. Les estimations les plus plausibles oscillent entre 100 et 200 morts. Aucune victime du côté des forces de l'ordre.

La guerre lancée par les indépendantistes algériens contre le pouvoir colonial français avait commencé en 1954. Âpre, sanglante, sans pitié. L'armée française l'avait peut-être gagnée militairement, mais le général De Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, avait fini par admettre que, politiquement, l'indépendance allait s'imposer. Les pourparlers avec le FLN (Front de libération nationale) avaient débuté. En octobre 1961, ils étaient suspendus.

Protester contre le couvre-feu

En France, le FLN avait de nombreux relais dans la communauté algérienne. Des attentats avaient lieu. Ce jour-là, il avait décidé de faire manifester de manière pacifique les Algériens de la région parisienne pour protester contre le couvre-feu instauré pour les seuls Maghrébins. Il voulait une démonstration de force avant la reprise des négociations. Environ 30.000 Algériens répondent à son appel.

À Paris, le pouvoir, divisé, opte pour la manière forte sous l'égide du Premier ministre Michel Debré, opposant à l'indépendance de l'Algérie. Difficile de savoir s'il ordonna la sauvage répression ou si c'est la volonté du préfet Maurice Papon qui explique le comportement brutal de la police, qui continuera pendant plusieurs jours à s'acharner sur les 12.000 personnes raflées.

Il faudra attendre le 17 octobre 2012 pour qu'un président de la République, François Hollande, émette une reconnaissance officielle des événements même s'il s'abstint d'en désigner nommément les responsables : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits... ».

Tous les massacres coloniaux ont comme caractéristique l'impossibilité d'établir un bilan exact. Les vies de colonisés ne comptent guère

”



La répression policière à Paris le 17 octobre 1961 contre des manifestants algériens fit plus d'une centaine de morts.

© FERNAND PARIZOT/AFP.

Fabrice Riceputi « Quand la France piétinait ses valeurs proclamées »

ENTRETIEN
BAUDOUIN LOOS

Fabrice Riceputi, historien français, se bat depuis plus de vingt ans pour raconter le combat que d'aucuns ont mené pour faire cesser l'occultation des événements d'octobre 1961. Il a répondu à nos questions.

Comment expliquer la répression si féroce d'une manifestation à caractère pacifique d'Algériens à Paris contre le couvre-feu ?

À cette date, les négociations sont suspendues, mais l'indépendance de l'Algérie n'est plus qu'une question de modalités exactes et de date. Le pouvoir gaulliste est profondément divisé. Le Premier ministre Michel Debré est farouchement opposé à la négociation avec le FLN. Il œuvre depuis des mois à avoir les mains libres pour anéantir le FLN en France. Il utilise l'expertise de « pacificateur colonial » de Maurice Papon, préfet de Paris. Depuis 1958, ce dernier a importé les méthodes de répression apprises à Constantine. Le 17 octobre n'est que l'aboutissement d'une période de terreur – rafles, torture, brutalités et même exécutions – qui a suscité en août 1961 une riposte armée du FLN contre la police. On ramasse des cadavres d'Algériens durant des semaines avant le 17 octobre.

Il faut ce jour-là à tout prix empêcher les Algériens de faire irruption dans l'espace public pour revendiquer l'arrêt d'un couvre-feu discriminatoire qui leur rend la vie impossible et le FLN de démontrer son audience dans l'immigration en France. Papon a multiplié les messages garantissant aux policiers l'impunité des violences illégales à l'encontre des manifestants algériens. Il organise une des plus grandes rafles, accompagnée de violences extrêmes, de l'histoire de France : 12.000 Algériens sont raflés.

Il ne fait rien pour faire cesser le massacre auquel se livrent ses agents dans plusieurs lieux de la capitale, ne démentant pas un message mensonger sur les ondes de la police disant que les Algériens ont tiré sur des policiers.

Des historiens se sont opposés sur l'évaluation du nombre de victimes algériennes, des chiffres qui vont de 30 à 400 tués...

Les 9 morts de la tuerie de Charonne du 8 février 1962, français, ont eu des obsèques publiques, pas les Algériens du 17 octobre, dont certains ont été inhumés à la sauvette, n'ont pas été repêchés dans les cours d'eau, ou l'ont été sans être identifiés. D'autres sont morts plus tard de leurs blessures, ou ont fini par disparaître après l'expulsion en Algérie, etc. Tout a été fait pour qu'on ne puisse pas les dénombrer et les nommer, y compris la falsification ou la destruction de preuves, comme les archives de la brigade fluviale qui repêchait les cadavres. Aujourd'hui, les historiens pensent que la fourchette d'estimation pour la seule journée du 17 octobre va d'une centaine de morts à plus de deux cents. Mais il y a eu aussi des morts avant et après. Quoi qu'il en soit, il y a bien eu un massacre.

Comment explique-t-on le silence qui s'est abattu par la suite ?

Le gouvernement a imposé le silence en manœuvrant pour empêcher la constitution d'une enquête parlementaire. Il a saisi des publications. Et la gauche française n'a pas manifesté, à l'exception du petit PSU. L'auto-amnistie française de mars 1962 a stoppé net les plaintes déposées à la suite du 17 octobre.

Vous avez écrit un livre en 2015, qui ressort actuellement revu et augmenté (*), sur le rôle de feu Jean-Luc Einaudi pour empêcher l'oubli de cette sanglante répression. Quelle fut son action ?

Einaudi est un enfant de Mai 68, longtemps militant dans une organisation d'extrême gauche. En 1982, il s'attaque en « citoyen chercheur » aux tabous coloniaux de la gauche. Il fait d'abord l'histoire de l'affaire Fernand Iveton, cet ouvrier membre du Parti communiste algérien ayant rallié la lutte armée pour l'indépendance, qui fut condamné à mort et exécuté en 1957 sans avoir commis aucun crime, avec l'aval de François Mitterrand ministre de la Justice. Puis il enquête sur le 17 octobre. Alors que l'accès aux archives de la police et de la justice lui est refusé, il collecte en Algérie et en France, un grand nombre de témoignages. Et il bâtit la première histoire du 17 octobre : « La Bataille de Paris » (1991), qui ruine la version mensongère officielle selon laquelle les Algé-

riens étaient violents et qu'il n'y aurait eu que 2 morts algériens. Six ans plus tard, Papon est rattrapé par son passé de complice de crimes contre l'humanité sous Vichy et est jugé à la cour d'assises de Bordeaux en 1997. Einaudi témoigne sur l'autre carrière criminelle de Papon, durant la guerre d'Algérie. Sa déposition fait forte impression, elle est très médiatisée et accélère la diffusion de la connaissance du 17 octobre dans la société française. Enfin, en 1999, Papon commet l'erreur d'attaquer Einaudi en diffamation, alors qu'il s'est pourvu en cassation. Ce second procès devient une tribune où, malgré l'amnistie, défilent les témoins du massacre au faciès de 1961. Einaudi est relaxé, la justice reconnaît le sérieux de ses travaux et aussi qu'on peut parler d'un « massacre ». Au total, comme l'a dit l'historien algérien Mohamed Harbi, Einaudi fut un « héros moral » qui parvint avec une détermination hors du commun à faire sortir le cadavre du 17 octobre 1961 du placard pourtant bien gardé de la République française.

Soixante ans après les faits, qu'en reste-t-il, quel rôle peut-on leur attribuer dans le déroulement historique de la relation entre Français et Algériens émaillée de bien d'autres massacres ?

Le 17 octobre 1961 est avant tout une affaire française. Il montre que la République gaullienne pouvait piétiner ses valeurs proclamées, commettre et nier un crime d'État perpétré par une police supposément républicaine. Depuis les années 1990, la reconnaissance officielle de ce crime d'État est revendiquée ; 60 ans plus tard, ce n'est toujours pas fait. La seule parole officielle est celle de François Hollande en 2012, mais elle est très loin d'avouer entièrement le crime, dans un communiqué très sommaire. Chaque tentative de reconnaissance publique déclenche l'indignation des syndicats de police, de la droite et de l'extrême droite. Nous verrons bien ce que le contexte politique actuel permet à Macron de dire pour ce 60e anniversaire... En Algérie, le 17 octobre n'est évidemment qu'une goutte d'eau dans un océan de malheurs causés par la conquête, les répressions très nombreuses visant à maintenir l'ordre colonial et la guerre de libération.

(*) Ici on noya les Algériens, aux Éditions Le Passager clandestin.



Le 17 octobre 1961 est avant tout une affaire française. Il montre que la République gaullienne pouvait piétiner ses valeurs proclamées, commettre et nier un crime d'État perpétré par une police supposément républicaine

”